



Simplicity in Water Analysis

## Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

**SDS No.:** K2803

**Version No.:** 1.2

**Product Name:** Chromate Vacu-vials® Ampoules and Chromate CHEMets® & VACUettes® Refills

**Part Nos.:** K-2803 Ampoules, R-2810, R-2810A, R-2810B, R-2810C, R-2810D

### Product Descriptions:

*Vacu-vials Ampoules:* Sealed glass ampoules, 13 mm OD, for instrumental colorimetric water analysis. Each Vacu-vial™ ampoule contains approximately 2 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Test kits contain 30 ampoules.

*CHEMets Refills:* Sealed glass ampoules, 7 mm OD, for visual colorimetric water analysis. Each CHEMet™ ampoule contains approximately 0.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain 1 refill.

*VACUettes Refills:* Sealed glass ampoules, 7 mm OD, with small glass capillary attached, for visual colorimetric water analysis. Each VACUette™ ampoule contains approximately 0.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain 1 refill.

### Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

### Additional Information:

- "Print Date" = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

*CHEMets®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.*



## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-84702

SDS No: K2803

Version Num: 1.2

Code d'alerte du risque: 2

Date de revision: 04/11/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 05/11/2014

S.GHS.CAN.FR

### SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

Nom du produit	Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills
Synonymes	Part Nos.: K-2803 Ampoules, R-2810, R-2810A, R-2810B, R-2810C, R-2810D
Nom d'expédition	Sans Objet
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	Sans Objet

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Component of water analysis test kits K-2803, K-2810, K-2810A, K-2810B, K-2810C, K-2810D
--	--

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	CHEMetrics, Inc.
Adresse	4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States
Téléphone	1-540-788-9026
Fax	1-540-788-4856
Site Internet	www.chemetrics.com
Courriel	technical@chemetrics.com

#### Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ChemTel Inc.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	+01-813-248-0585


### SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

<b>Classification de SGH</b>	TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, Irritation oculaire catégorie 2A, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3
------------------------------	--

### Éléments d'étiquetage

<b>Éléments pour étiquette GHS</b>	
------------------------------------	---

<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	<b>ATTENTION</b>
--------------------------------	------------------

### Déclaration(s) sur les risques

<b>H302</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H319</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H335</b>	Peut irriter les voies respiratoires.

### Déclarations de Sécurité: Prévention

<b>P101</b>	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
<b>P102</b>	Tenir hors de portée des enfants.
<b>P103</b>	Lire l'étiquette avant utilisation.
<b>P271</b>	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
<b>P261</b>	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
<b>P270</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
<b>P280</b>	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

### Déclarations de Sécurité: Réponse

<b>P305+P351+P338</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
<b>P337+P313</b>	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
<b>P301+P312</b>	INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste / en cas de malaise.
<b>P302+P352</b>	SI SUR LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
<b>P304+P340</b>	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

### Déclarations de Sécurité: Stockage

<b>P405</b>	Garder sous clef.
<b>P403+P233</b>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### Déclarations de Sécurité: Élimination

<b>P501</b>	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
-------------	--

## SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

### Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
140-22-7	<0.1	<a href="#">1,5-diphénylcarbonohydrazide</a>
67-64-1	<4	<a href="#">ACÉTONE</a>
64-19-7	10	<a href="#">ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE</a>
111-46-6	27	<a href="#">2,2'-oxydiéthanol</a>
7732-18-5	>59	<a href="#">EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ</a>

## SECTION 4 PREMIERS SECOURS

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

### Description des premiers secours

<b>Contact des yeux</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire.</li> <li>▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses.</li> <li>▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical.</li> <li>▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses.</li> <li>▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).</li> <li>▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais.</li> <li>▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer.</li> <li>▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins.</li> <li>▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire.</li> <li>▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>EN CAS D'INGESTION, FAITES APPEL A UNE ASSISTANCE MÉDICALE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.</b></li> <li>▶ demandez conseil auprès d'un centre antipoison ou d'un médecin.</li> <li>▶ Il est probable qu'un traitement hospitalier d'urgence soit nécessaire.</li> <li>▶ En attendant, la personne doit être prise en charge par du personnel formé aux premiers secours qui prendra des mesures d'accompagnement selon la situation observée et l'état du patient.</li> <li>▶ Si l'intervention immédiate d'un médecin est possible, le patient doit lui être confié ainsi qu'un exemplaire de la FDS. Il appartiendra ensuite au spécialiste médical, et à lui seul, de prendre toute autre action.</li> <li>▶ Si aucune intervention médicale ne peut avoir lieu sur le site de travail ou ses environs, transférez le patient à l'hôpital accompagné d'un exemplaire de la FDS.</li> </ul> <p><b>Lorsque qu'une intervention médicale immédiate ne peut avoir lieu, ou lorsque le patient est à plus de 15 minutes d'un hôpital, ou encore dans les cas prévus expressément:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>PROVOQUEZ</b> des vomissements chez le patient en insérant les doigts vers l'arrière de sa gorge, <b>UNIQUEMENT SI LE PATIENT EST CONSCIENT</b>. Pencher le patient vers l'avant ou le coucher sur le côté gauche (tête en arrière si possible) pour maintenir ouvertes les voies respiratoires et empêcher l'inhalation du produit.</li> </ul> <p><b>REMARQUE:</b> Portez des gants de protection pour provoquer le mécanisme de vomissement.</p>

### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- ▶ Les glycols de polyéthylène sont généralement faiblement absorbés oralement et sont principalement inchangés par les reins.
- ▶ Une absorption dermique peut survenir au travers d'une peau abîmée (e.g. des brûlures) conduisant à une osmolalité augmentée, une acidose métabolique avec espace anionique, un calcium élevé, une dépression CNS en calcium ionisé et une défaillance rénale.
- ▶ Le traitement consiste en des soins de support.

[Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

	<p>Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.</p> <p>Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.</p> <p>Dans un tel cas, envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mousse</li> <li>▶ Poudre chimique sèche</li> <li>▶ Dioxyde de carbone</li> </ul>
--	---

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Incompatibilité au feu</b>	Non connu.
-------------------------------	------------

### Conseils aux pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales.</li> <li>▶ Cependant, il se décomposera en cas d'incendie et les composés organiques pourraient brûler.</li> <li>▶ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur.</li> <li>▶ La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients.</li> <li>▶ La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).</li> </ul>

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Eclaboussures Mineures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.</li> <li>▶ Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.</li> <li>▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.</li> <li>▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.</li> <li>▶ Essuyez.</li> </ul>
-------------------------------	---

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

<b>Eclaboussures Majeures</b>	<p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.</li> <li>▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.</li> <li>▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.</li> <li>▶ Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.</li> </ul>
-------------------------------	---

	Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..
--	---

### SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	<p><b>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.</li> <li>▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.</li> <li>▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé.</li> <li>▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux.</li> </ul>
<b>Autres Données</b>	

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	Emballer comme recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	Réagit avec l'acier doux, l'acier galvanisé / le zinc produisant du gaz hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air. Eviter le stockage avec des acides forts, des chlorures d'acide, des anhydrides d'acides et des agents oxydants. Eviter les acides forts et les bases fortes.

#### INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

### SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

#### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Inhalable fraction++ / Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified: Respirable fraction++	10 mg/m3 / 3 mg/m3	20 mg/m3 / 6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Fumées de soudage (particules totales)	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Inhalable particles / Particles (Insoluble or Poorly Soluble) [NOS] Respirable particles	10 mg/m3 / 3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B current TLV/BEI Book
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Particles (insoluble or poorly soluble) not otherwise specified	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	See Appendix B
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Particulate Not Otherwise Regulated - Total / Particulate Not Otherwise Regulated - Respirable	10 mg/m3 / 3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Classified (PNOC)	10 mg/m3 (N) mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	(N) - the 8-hour TWA listed in the Table is for the total dust. The substance also has an 8-hour TWA of 3 mg/m3 for the respirable fraction.
Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified (PNOS)	10, 3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	1,5-diphénylcarbonohydrazide	Poussières non-classifiées autrement (PNCA) / Poussières nuisibles	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pt, note 1 / Voir Poussières non-classifiées autrement
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	ACÉTONE	Acetone	2,400 mg/m3 / 1,000 ppm	3,000 mg/m3 / 1,250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

Continued...

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets &amp; VACUettes Refills

Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	ACÉTONE	Acetone	500 ppm	750 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	ACÉTONE	Acétone	2370 mg/m3 / 1000 ppm	2970 mg/m3 / 1250 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ACÉTONE	Acetone	500 ppm	750 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: Upper respiratory tract & eye irritation; CNS impairment; hematologic effects
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	ACÉTONE	Acetone	500 ppm	750 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: (URT & eye irr; CNS impair; hematologic eff); BEI
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ACÉTONE	Acetone	1200 mg/m3 / 500 ppm	1800 mg/m3 / 750 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ACÉTONE	Acetone	250 ppm ppm	500 ppm ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	ACÉTONE	Acétone	1190 mg/m3 / 500 ppm	2380 mg/m3 / 1000 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acetic Acid	25 mg/m3 / 10 ppm	43 mg/m3 / 25 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acide acétique	26 mg/m3 / 10 ppm	39 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	TLV Basis: Upper respiratory tract & eye Irritation ; pulmonary function
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acetic acid	10 ppm	15 ppm	Pas Disponible	TLV® Basis: URT & eye irr; pulm func
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acetic acid	25 mg/m3 / 10 ppm	37 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acetic acid	10 ppm ppm	15 ppm ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Acide acétique	25 mg/m3 / 10 ppm	37 mg/m3 / 15 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible

## LIMITES D'URGENCE


Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
sym-diphenylcarbazine	Particulate material (PNOS)	30 mg/m3	330 mg/m3	2000 mg/m3
acetone	Acetone	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
acetic acid glacial	Acetic acid	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
diethylene glycol	Diethylene glycol	6.9155 ppm	80 ppm	250 ppm

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
1,5-diphénylcarbonohydrazide	Pas Disponible	Pas Disponible
ACÉTONE	20,000 ppm	2,500 [LEL] ppm
ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	1,000 ppm	50 ppm
2,2'-oxydiéthanol	Pas Disponible	Pas Disponible

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible
---	----------------	----------------

### Contrôles de l'exposition

<b>Contrôle d'ingénierie approprié</b>	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un ajustement correct est essentiel pour assurer une protection adéquate.
<b>Protection Individuelle</b>	
<b>Protection des yeux/du visage.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.</li> <li>▶ Masque chimique.</li> <li>▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. <b>NE mettez PAS des lentilles de contact.</b></li> </ul>
<b>Protection de la peau</b>	Voir protection Main ci-dessous
<b>Protection des mains / pieds</b>	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.
<b>Protection corporelle</b>	Voir Autre protection ci-dessous
<b>Autres protections</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Tenue complète.</li> <li>▶ Tablier en P.V.C.</li> <li>▶ Crème protectrice.</li> <li>▶ Crème nettoyante pour la peau.</li> <li>▶ Unité de lavement des yeux.</li> </ul>
<b>Les risques thermiques</b>	Pas Disponible

### Produit(s) recommandé(s)

#### INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

Matériel	CPI
BUTYL	A
BUTYL/NEOPRENE	C
CPE	C
HYPALON	C
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
PVDC/PE/PVDC	C
SARANEX-23	C
SARANEX-23 2-PLY	C
TEFLON	C
VITON	C
VITON/NEOPRENE	C

\* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

**REMARQUE:** Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

\* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

### Protection respiratoire

Filtere de type BAX-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	BAX-AUS P2	-	BAX-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	BAX-AUS P2	-
100 x ES	-	BAX-2 P2	BAX-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets &amp; VACUettes Refills

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

## Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Colorless to pale brown		
<b>État Physique</b>	Liquid	<b>Densité relative (Water = 1)</b>	1.03
<b>Odeur</b>	Slight	<b>Coefficient de partition n-octanol / eau</b>	Pas Disponible
<b>Seuil pour les odeurs</b>	Pas Disponible	<b>Température d'auto-allumage (°C)</b>	Pas Disponible
<b>pH (comme fourni)</b>	2.45	<b>Température de décomposition</b>	Pas Disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (° C)</b>	-5	<b>Viscosité (cSt)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)</b>	150	<b>Poids Moléculaire (g/mol)</b>	Pas Disponible
<b>Point d'éclair (°C)</b>	Pas Disponible	<b>goût</b>	Pas Disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés explosives</b>	Pas Disponible
<b>Inflammabilité</b>	Pas Disponible	<b>Propriétés oxydantes</b>	Pas Disponible
<b>Limite supérieure d'explosivité</b>	Pas Disponible	<b>La tension de surface (dyn/cm or mN/m)</b>	Pas Disponible
<b>Limite inférieure d'explosivité (LIE)</b>	Pas Disponible	<b>Composé volatile (%vol)</b>	Pas Disponible
<b>Pression de vapeur (kPa)</b>	Pas Disponible	<b>Groupe du Gaz</b>	Pas Disponible
<b>hydrosolubilité (g/L)</b>	miscible	<b>pH en solution</b>	Pas Disponible
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	Pas Disponible	<b>VOC g/L</b>	Pas Disponible

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Voir section 7
<b>Stabilité chimique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▶ Le produit est considéré stable.</li> <li>▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Voir section 7
<b>Conditions à éviter</b>	Voir section 7
<b>Matières incompatibles</b>	Voir section 7
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Voir Section 5

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Informations sur les effets toxicologiques

<b>Inhalé</b>	<p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Les alcools aliphatiques avec plus de 3 carbones peuvent causer des maux de tête, vertiges, somnolences, faiblesses musculaires et délires, faiblesse généralisée, coma, seizures et changements de comportement. S'ensuivent des faiblesses et arrêts respiratoires, de même qu'une faible pression artérielle et un pouls irrégulier peuvent survenir. Des nausées et vomissements apparaissent, des dommages au foie et aux reins sont possibles après d'importantes expositions.</p>
<b>Ingestion</b>	<p>Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.</p> <p>Si avalé, les effets toxiques des glycols (les alcools dihydriques) sont similaires à ceux de l'alcool, avec un affaiblissement du système nerveux central, une nausée, des vomissements et des modifications dégénératives au niveau du foie et des reins.</p> <p>Une surexposition aux alcools non-cyclique cause des symptômes du système nerveux. Ceux-ci incluent des maux de tête, une faiblesse musculaire et une incoordination, une sensation ébriuse, une confusion, un délire et un coma. Les symptômes digestifs peuvent inclure une nausée, des vomissements et une diarrhée.</p>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.</p> <p>La plupart des alcools liquides semble agir que irritants primaires pour la peau humaine. Une absorption significative sous-cutanée apparaît chez le lapin mais apparemment pas chez l'homme.</p> <p>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p>
<b>Yeux</b>	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.
<b>Chronique</b>	<p>Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés.</p> <p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p>

<b>Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets &amp; VACUettes</b>	<b>TOXICITÉ</b>	<b>IRRITATION</b>
--	-----------------	-------------------



## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets &amp; VACUettes Refills

Refills	
Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills	TOXICITÉ   IRRITATION

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills, 1,5-DIPHÉNYLCARBONOHYDRAZIDE, ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante.
ACÉTONE, 2,2'-OXYDIÉTHANOL	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.

toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	⊖
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	⊖	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagénéité	⊖	risque d'aspiration	⊖

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible  
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification  
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

## statut CMR

Sans Objet

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Toxicité

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

## Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
1,5-diphénylcarbonohydrazide	HAUT	HAUT
ACÉTONE	BAS (La demi-vie = 14 journées)	MOYEN (La demi-vie = 116.25 journées)
ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	BAS	BAS
2,2'-oxydiéthanol	BAS	BAS
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS	BAS

## Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
1,5-diphénylcarbonohydrazide	BAS (LogKOW = 0.7929)
ACÉTONE	BAS (BCF = 69)
ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	BAS (LogKOW = -0.17)
2,2'-oxydiéthanol	BAS (BCF = 180)
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-	BAS (LogKOW = -1.38)

Continued...

## Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills

DE-PURETÉ

### Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
1,5-diphénylcarbonohydrazide	BAS (KOC = 4231)
ACÉTONE	HAUT (KOC = 1.981)
ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	HAUT (KOC = 1)
2,2'-oxydiéthanol	HAUT (KOC = 1)
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)

### SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

<b>Élimination du produit / emballage</b>	<p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ La réduction,</li> <li>▶ La réutilisation</li> <li>▶ Le recyclage</li> <li>▶ L'élimination (si tout le reste a échoué)</li> </ul> <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci.</p>
---	--

### SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### Étiquettes nécessaires

<b>Polluant marin</b>	aucun
-----------------------	-------

**Transport par terre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

**Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

source	ingrédient	catégorie de pollution
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE	Z

### SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

<b>1,5-diphénylcarbonohydrazide(140-22-7) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle","Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)","Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle","Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle","Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination","Canada - Ontario Limites d'exposition professionnelle","Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC","Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail","Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
<b>ACÉTONE(67-64-1) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle","Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)","Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle","Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle","Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination","Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)","Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta","Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants"
<b>ACIDE-ACÉTIQUE,-D'UNE-CONCENTRATION-SUPÉRIEURE-À-10-POUR-CENT,-EN-POIDS,-D'ACIDE-ACÉTIQUE(64-19-7) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS","Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle","Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)","Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)","Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle","Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle","Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination","Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail","Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)","Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta","Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants"

Continued...

**Chromate Vacu-vials Ampoules and Chromate CHEMets & VACUettes Refills**

<b>2,2'-oxydiéthano(111-46-6) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
<b>EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants</b>	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"

**SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS****autres informations**

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: [www.chemwatch.net/references](http://www.chemwatch.net/references)

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)